41

BUREAU
DES ÉTABLISSEMENS,
TRAVAUX
ET
SECOURS PUBLICS.

N.° 5.

FIXATION
DES JOURS
DE MARCHÉS.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

CLERMONT-FERRAND, le 4 Prairial, an VI de la République française, une et indivisible.

L'ADMINISTRATION CENTRALE DU DÉPARTEMENT DU PUI-DE-DÔME,

Aux Administrations municipales et aux Commisaires du Directoire exécutif de l'arrondissement.

CITOYENS,

Vous connaissez l'arrêté du Directoire exécutif, du 14 germinal dernier, *qui prescrit des mesures pour la stricte exécution du Calendrier républicain :* il est inséré dans le bulletin des lois, N°. 194; il vous a de plus été envoyé *en placard*, d'après notre délibération du 7 floréal.

Sans doute, vous avez déjà rempli les différentes dispositions qu'il renferme; elles sont trop importantes, elles intéressent trop le bien public, la consolidation du gouvernement républicain et les institutions républicaines, pour qu'elles n'ayent pas excité toute votre attention et tout votre zèle.

L'article III de cet arrêté vous charge *de fixer, à des jours déterminés de chaque Décade, les Marchés de votre arrondissement.* Si vous avez fait cette *fixation*, nous vous invitons à nous faire passer promptement une expédition de votre délibération; mais si vous ne vous en êtes pas encore occupés,

A

Case folio FRC 10164

ne tardez pas plus long-temps à le faire, et à nous faire parvenir votre arrêté de *fixation*. Déjà quelques administrations municipales ont montré à cet égard un zèle digne des plus grands éloges; nous espérons que celles qui sont en retard, s'empresseront de les imiter.

La presque totalité des administrations municipales, en exécution de notre circulaire du 28 ventôse dernier, nous avait indiqué les jours de *la ci-devant semaine* auxquels les marchés de leur arrondissement se sont tenus jusqu'à ce moment, et ceux de la *décade* qu'il était convenable de leur substituer. Examinez cette indication, et si, après une nouvelle délibération et un nouvel examen sur les *jours de la décade* qui conviennent le mieux pour l'établissement de vos marchés, vous persistez dans votre premier travail, empressez-vous de l'adopter.

Vous voyez, citoyens, que vous n'êtes pas liés par cette première indication, et que vous pouvez, ainsi que ceux qui ne l'ont pas faite, choisir les jours les plus convenables. Mais pour que cette opération, vraiment importante, *ait de l'ensemble;* pour qu'il puisse en résulter un avantage réel et commun tant aux habitans de votre canton qu'à ceux des cantons voisins qui sont dans l'habitude de fréquenter vos marchés, il faut que vous vous concertiez avec les administrations municipales de ces cantons; il faut que vous fassiez de concert des fixations qui coincident de manière que les citoyens de chaque canton puissent se rendre aux différens marchés des communes qui les avoisinent; évitez cette incohérence qui a existé jusqu'à ce moment dans plusieurs cantons limitrophes où les marchés se trouvent placés au *même jour*, il en résultait que les uns et les autres étaient peu fréquentés et qu'ils se nuisaient réciproquement. Profitez de cette circonstance pour que cet inconvénient n'existe plus désormais; substituez de la régularité, de l'uniformité et de l'ordre à ces anciennes institutions gothiques: vous ne tarderez pas à en sentir les avantages.

Mais vous n'aurez pas encore tout fait, citoyens; lorsque vous aurez arrêté cette fixation, il s'agira de la maintenir, d'en assurer l'exécution par tous les moyens qui sont en votre pouvoir. Vous éprouverez dans le commencement quelques obstacles, quelques oppositions, car il est presque toujours si difficile de détruire de vieilles institutions, quoique mauvaises, et d'établir celles qui sont bonnes et utiles; mais avec *de la fermeté*, *de la persévérance*, *et avec un zèle soutenu et constant*, vous en viendrez à bout; les anciennes habitudes, la routine, la malveillance même, cèderont à vos moyens de persuasion ou de contrainte, et les volontés particulières à la volonté nationale et au bien public: il est temps, citoyens, que l'empire des lois s'établisse; il est temps que toutes les institutions de l'ancien ordre de choses fassent place aux institutions républicaines.

Instruisez-nous régulièrement, citoyens, des mesures que vous aurez prises pour la conservation, le maintien et la prospérité des nouveaux marchés de votre arrondissement; instruisez-nous aussi des succès de ces mesures; faites-nous part des entraves que vous serez peut-être dans le cas d'éprouver, nous emploierons tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour les faire cesser. Nous vous prévenons au reste que le gouvernement attend de vous tous de grands efforts dans cette occasion, et que nous lui ferons part du zèle et de l'empressement que vous aurez mis pour seconder ses vues sages et bienfaisantes.

SALUT ET FRATERNITÉ.

CHOLLET, *vice-président*; DESRIBES, et VIMAL-LAJARRIGE, *administrateurs*; LABARTE, *secrétaire-général.*

A CLERMONT-FERRAND,
DE L'IMPRIMERIE DE DENIS LIMET.